

<https://cras31.info/spip.php?article995>



PRESENTATION LIVRE L'Aide Sociale à l'Enfance : Un dispositif biopolitique totalitaire- En présence de l'auteur

Publication date: mardi 29 septembre 2026

- Évènements : Infos

-

Copyright © CRAS-Toulouse - Tous droits réservés

L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

DE L'ANTIQUITÉ EN PASSANT PAR LA RÉVOLUTION, LA III^e RÉPUBLIQUE, JUSQU'À LA FRANCE PÉTAINISTE... ET DE NOS JOURS ? UN DISPOSITIF BIOPOLITIQUE TOTALITAIRE

Deux livres de VINCENT PAVAN

Présentation et débat en présence de l'auteur

Vendredi 9 octobre 2026 à 20h au CRAS

39, rue Gamelin 31100 – Métro Fontaine Lestang

Auberge espagnole partir de 19h

Soirée proposée par le Collectif Santé Toulouse

« ... C'est à partir de la loi du 24 juillet 1889, dans un contexte marqué la défiance du pouvoir envers les revendications sociales, que naît en France la possibilité pour l'Etat d'intervenir autoritairement dans les familles (essentiellement ouvrières) jugées déviantes, créant de fait ce que l'on désigne aujourd'hui par l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Mais de quoi au juste ce dispositif est-il le nom ? A partir de la philosophie critique et des outils établis par Michel Foucault, on établit une généalogie des pratiques et des intentions de l'ASE, en permettant que remontent au présent les impensés pourtant encore agissant d'une idéologie platonicienne, essentiellement eugéniste et coercitive, que Jacques Donzelot (historien du social et sociologue de l'urbain) avait fort justement désignée en son temps comme "Police des familles"... »

L'auteur dresse un réquisitoire définitif contre le système français de l'ASE, qu'il accuse de séparer souvent arbitrairement des enfants de leurs familles, sans raison valable et avec une violence institutionnelle normalisée. Il met en exergue l'opacité des institutions, la complicité entre services sociaux, médecins et juges, et l'influence des intérêts économiques, notamment ceux de l'industrie pharmaceutique, qui tire profit de la sur-médication des enfants placés. Que se cache-t-il derrière le but avoué de "protection de l'enfance" ? En définitive, à qui appartiennent les enfants ? Une chose est sûre : ce système porte atteinte aux droits fondamentaux des enfants et des familles en légitimant la maltraitance institutionnelle et l'abus de pouvoir.

Des ouvrages à la croisée de la philologie, de la psychanalyse, de la sociologie et de biens d'autres sciences humaines.

Le menu a certes de quoi surprendre mais en tout cas, pour l'ASE, la note sera salée.